



LA VILLE D'AMQUI ANNONCE LA DÉCONSTRUCTION DE SON ACTUEL HÔTEL DE VILLE

Amqui, le 25 mars 2025. – La Ville d'Amqui a annoncé sa décision de déconstruire son hôtel de ville actuel, situé au 20, promenade Marcel-Rioux, lors d'une présentation publique tenue mardi soir. Cette décision, prise par le conseil municipal, tient compte de plusieurs facteurs importants, dont l'état du bâtiment. La déconstruction devrait débuter à l'automne 2025.

C'est la mairesse, Mme Sylvie Blanchette, qui en a fait l'annonce aux citoyens présents. Une des raisons principales qui motive cette décision est qu'il est difficile de justifier la conservation et l'amélioration du bâtiment actuel tout en affirmant que ce soit compatible avec la saine gestion des finances de la Ville d'Amqui. Il n'est d'ailleurs pas envisageable pour une autre institution ou un autre organisme d'en faire usage, vu son état de vétusté avancé. Il est également à noter que l'emplacement de la bâtisse près de la rivière Humqui mène à l'inondation de son sous-sol au printemps, lors de la crue des eaux. D'autre part, les coûts d'entretien et de réfection seraient colossaux pour conserver ce lieu en état.

« Tous les scénarios ont été envisagés, analysés de fond en comble et sous tous les angles, par le conseil municipal de concert avec les gestionnaires de la Ville. Si la situation géographique de l'hôtel de ville n'avait pas été en zone si précaire, nous aurions probablement fait un choix différent. Cependant, dans les conditions actuelles, nous ne pouvions faire porter le fardeau budgétaire d'une mise à niveau et de réfections majeures aux citoyens pour qu'en plus, un nouveau bâtiment soit inondé, encore une fois. Nous nous devons d'agir, car la fiabilité du bâtiment est inquiétante pour les employés municipaux. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avait identifié notre projet comme étant prioritaire, ce qui justifie davantage nos réflexions » indique Mme Sylvie Blanchette.

Les discussions et analyses sur le bâtiment de la promenade Marcel-Rioux ont débuté dès 2015, lorsqu'un rapport sur l'état physique du bâtiment avait été produit par la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Richard, Mathieu et Associés (GLCRM). La présentation a permis de faire état du manque d'entretien du bâtiment au fil des années, en plus de son emplacement en zone inondable, ayant contribué à la dégradation de plusieurs composantes de l'immeuble. Les défauts sont nombreux et les normes de construction ne sont plus les mêmes que dans les années 60, décennie de construction de l'hôtel de ville. Par exemple, il aurait été difficile d'améliorer significativement l'efficacité énergétique du bâtiment en partant de la structure actuelle.

Lors de la présentation, un tour d'horizon en profondeur sur l'état du bâtiment actuel a été exposé par Mmes Véronique Bouillon, directrice en gestion de projets à la Ville d'Amqui, et Marie-Hélène Nollet, chargée de projet de conception chez Consortium GLN Architectes, qui travaille sur le dossier avec la Ville depuis 2020.

Pas une démolition, mais une déconstruction... et financée

Lors de la présentation publique, l'option de la déconstruction sélective a été présentée aux personnes dans l'assistance. Ce type de déconstruction permet de réutiliser au maximum les matériaux encore bons et réduire les émissions de gaz carbonique. Les matériaux ainsi récupérés pourront être vendus ou réutilisés dans d'autres projets municipaux. Cela a déjà été fait dans le cadre de la déconstruction de la passerelle J.-Napoléon-Pérusse au centre-ville, où les poutres ont été réutilisées pour reconstruire la passerelle située dans le parc Théodore-Gagné.

Grâce au Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Ville d'Amqui profite d'une aide financière représentant jusqu'à 85 % des coûts de déconstruction. C'est avec ce même programme que la Ville met en œuvre la construction du nouvel hôtel de ville, avec un financement à la hauteur de 73 % du coût total du projet.

L'avenir du parc Marcel-Rioux

L'espace qui sera libéré au 20, promenade Marcel-Rioux, dans le parc du même nom, ne deviendra pas un terrain vague, puisque la Ville d'Amqui a annoncé par la même occasion la mise en place d'un plan directeur des parcs et espaces verts (PDPEV). Ce type de plan vise à répertorier les espaces verts et l'utilisation qu'en font les citoyens, en plus de mettre en lumière les forces et faiblesses des installations actuelles. Dans le cadre de ce plan, la Ville compte solliciter l'avis de tous les acteurs de la communauté : citoyens, écoles, organismes, etc., afin de produire un plan qui permettra de déterminer les orientations, les améliorations et les ressources nécessaires pour les 5 à 10 prochaines années.

« C'est un renouveau pour le parc Marcel-Rioux. Avec le plan directeur des parcs et espaces verts, nous serons mieux outillés pour planifier des espaces répondant aux besoins réels des citoyens. De nouveaux projets pourront prendre vie et vitaliser ce coin de la ville déjà très fréquenté grâce à la bibliothèque et en été, aux terrains de pétanque, aux sentiers de marche et au parc canin » poursuit la mairesse d'Amqui.

Rappelons qu'en juin 2024, la Ville d'Amqui a procédé au dévoilement public du projet de relocalisation de l'hôtel de ville et au réaménagement du carrefour sportif. Le bâtiment datant des années 1960 était au départ un centre culturel, legs du gouvernement fédéral à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne, en 1967.



Le 20 promenade Marcel-Rioux, hôtel de ville actuel de la Ville d'Amqui.

- 30 -

Source :

Mme Laurie-Ève Pion
Agente de communication
Ville d'Amqui
418 629-4242, poste 1200
communications@amqui.ca

Entrevues :

Mme Sylvie Blanchette
Mairesse
Ville d'Amqui
418 629-4242, poste 1200
info@amqui.ca